



**CSE RÉSEAU  
ZONE DE PRODUCTION  
NORD EST NORMANDIE**

*À vos côtés,  
toute l'année !*

**COMPTE-RENDU**

**des CSE de septembre 2022**



**SECUFER  
c'est quoi ?**

*En mai 2017 a été publié le décret SECUFER dont l'objectif est de préciser et d'harmoniser les dispositions à mettre en œuvre pour assurer la protection des travailleurs intervenant sur les systèmes ferroviaires, ceci concernant particulièrement*

*la prévention des risques de heurt par circulation ferroviaire et des risques électriques.*

*Ce décret SECUFER devait être applicable dès juillet 2018. Mais à ce jour, l'arrêt d'application n'a toujours pas été publié. Néanmoins, le GPU va bientôt annoncer son application malgré cette situation.*

*Une des mesures fortes du décret SECUFER concerne l'accès aux emprises ferroviaires : celui-ci est désormais restreint aux seules personnes autorisées (dotées d'une carte d'autorisation d'accès). Seuls les opérateurs autorisés par leur employeur pourront être exposés au risque ferroviaire lors de leurs déplacements et travaux.*

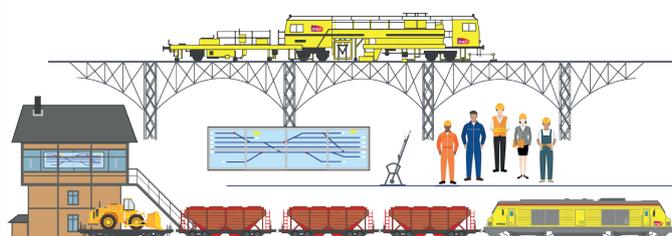


**Le décret prévoit donc la délivrance d'une carte d'autorisation mentionnant :**

- L'identité de la personne ;
- La photo de la personne ;
- Le périmètre géographique d'intervention.

**Dates prévues de mises en place de ce décret dans les différentes ZP NEN -**

**DZI NEN : 1<sup>er</sup> octobre 2022**



**UNSA-Ferroviaire**

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis  
federation@unsa-ferroviaire.org

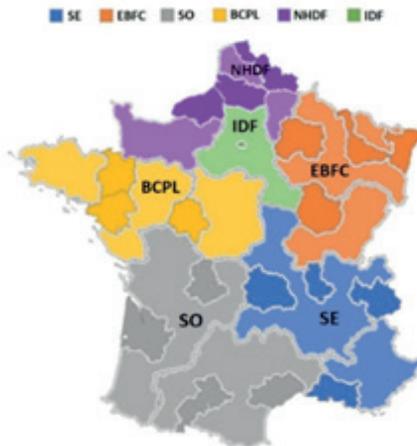
À vos côtés,  
toute l'année !



## DENSITÉ c'est quoi ?

Il s'agit d'un projet d'évolution de l'organisation des activités informatiques bureautiques réalisées par SNCF Réseau pour le compte de e.SNCF Solutions.

Pour l'UNSA-Ferroviaire, il ne s'agit pas d'une évolution d'organisation mais bien d'un transfert d'activités.



Organisation de e.SNCF :  
5 plaques au niveau national  
et 2 plaques sur IDF.

En effet, les tâches suivantes seront  
tout simplement transférées :

- L'administration ou support bureautique des postes de travail ;
- L'administration ou support bureautique des postes Métier (sous contrat pour le compte de SNCF Réseau) ;
- Le support mobilité individuelle ;
- L'accompagnement des utilisateurs au digital (« Offre 2 ») ;
- Le développement digital Microsoft 365 (« Offre 3 »).

5 tâches transférées de SNCF  
Réseau vers e.SNCF.

D'autres tâches seraient conservées  
chez SNCF Réseau :

- La maîtrise d'ouvrage des postes métiers + le pilotage opérationnel, l'assistance utilisateurs application ASU et la MOE déploiement. Les postes industriels métiers qui sont en responsabilité SNCF Réseau seraient confiés en gestion opérationnelle à e.SNCF ; **Activité qui n'est pas conservée puisque sous-traitée.**
- L'administration et les gestes de proximité pour les serveurs régionaux, mais avec une rationalisation des serveurs en région ; **Activités amenées à être transférées.**
- L'administration et l'exploitation des réseaux locaux bureautiques ;
- Des activités de développement digital à usage des établissements et des directions nationales de SNCF Réseau mais avec un transfert progressif vers e.SNCF. **Activités amenées à être transférées.**

### Conclusion

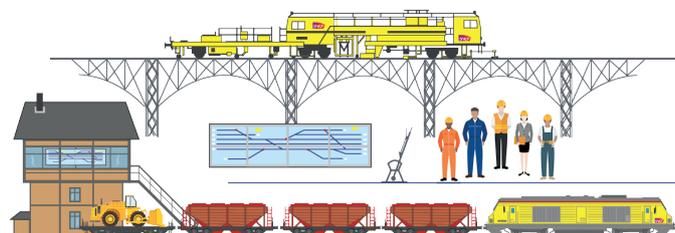
Il ne reste à SNCF Réseau que l'administration et l'exploitation des réseaux locaux. C'est comme s'il nous restait le rail sans nos agents circulation ... et encore ! Ce réseau est dépendant de connexions privées entre nos différents sites.

Cela donne la mesure de la valeur du réseau qu'il nous reste...

Lors de la présentation au CSE du 28 septembre 2022, les élus ont voté à l'unanimité une expertise sur le projet DENSITE.

### UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis  
federation@unsa-ferroviaire.org



À vos côtés,  
toute l'année !



# Nouvelle organisation dans les pôles emploi et formation en établissement : DUER actualisé

À partir du 1<sup>er</sup> septembre 2022, les deux pôles emploi et formation dans les 15 établissements de la ZP NEN sont réorganisés.

Sur ces deux pôles, les agents dépendaient précédemment du DET. Désormais, ils sont rattachés au siège de la ZP NEN tout en restant physiquement sur site en région.

Le DUER (document unique d'évaluation des risques) a été revu sur demande des élus et membres CSSCT.

La cotation d'un certain nombre de risques a également évolué (Risque incendie, électrique ...)

Les élus UNSA-Ferroviaire sont en accord avec l'entreprise sur un DUER au plus proche des évolutions organisationnelles. Nous demandons que l'entreprise SEVESO Lubrizol ne soit pas la seule entreprise SEVESO du territoire ZP NEN prise en compte. Nous sommes par ailleurs inquiets sur les évolutions managériales quasi systématiques dans les pôles transverses où le management ne se fait plus au niveau local, mais depuis les sièges parisiens. La période COVID a montré une distorsion des rapports humains où le collectif se perd. Même s'il est confortable pour les agents de rester dans leur région, nous avons alerté l'entreprise sur un management à distance inhabituel à la SNCF.

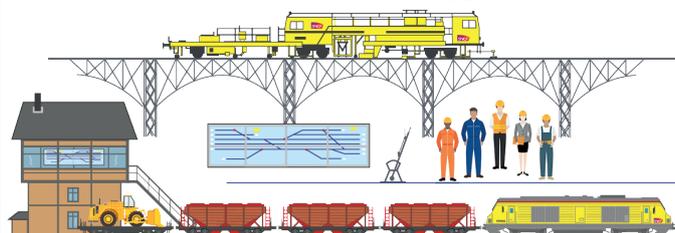
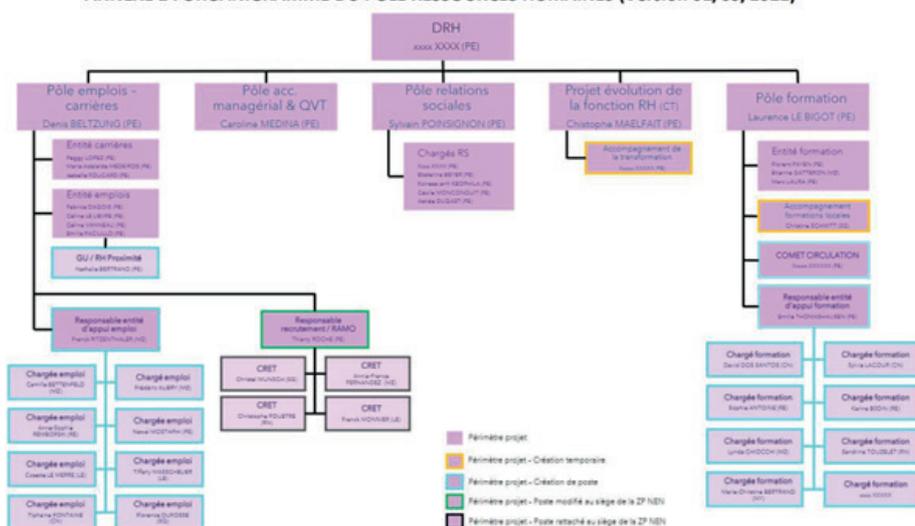
## De nouveaux risques apparaissent :

- Risque spécificités des locaux de travail autres que EuroAlsace : pour le personnel rattaché administrativement à la direction RH de la ZP NEN, mais dont le poste de travail est localisé en région. Ce risque reste générique. Il fait ressortir uniquement le site de Rouen avec la problématique de Lubrizol ;
- Risque générique pour les expositions communes à tout le personnel RH d'EuroAlsace.

La consultation du CSE est reportée  
faute d'éléments.

## Organigramme du pôle ressources humaines : (version 01/09/2022)

ANNEXE 1 : ORGANIGRAMME DU PÔLE RESSOURCES HUMAINES (Version 01/09/2022)



**UNSA-Ferroviaire**

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis  
federation@unsa-ferroviaire.org



## Commission prévention : point sur la silice

Depuis la création et la mise en place des nouvelles IRP (instances représentatives du personnel), des commissions spécifiques ont été créées au sein du CSE (comité social et économique). Les CSSCT (commission santé, sécurité et conditions de travail) sont une émanation des CSE. Sur le CSE ZP NEN, elles sont au nombre de sept, composées chacune d'un référent et de plusieurs membres, dont des élus CSE (EIC et M&T).

Une commission prévention a été instaurée et se réunit quatre fois par an avec des membres de différentes CSSCT. Elle est présidée par un coordinateur santé.

**Ces temps d'échanges permettent d'analyser et travailler sur différents sujets tels que :**

### Les éléments récurrents :

- Accidents du travail au niveau ZP et focus par établissement ;
- Droits d'alerte ;
- Données statistiques RH.



La silice cristalline (SiO<sub>2</sub>) est émise lors de diverses activités ferroviaires, notamment le renouvellement des voies et ballast ou les activités de sablage. C'est un minéral naturel rencontré fréquemment

sous trois formes principales : le quartz, la cristobalite et la tridymite. Cette substance peut provoquer par inhalation un certain nombre de pathologies dont la silicose et les cancers broncho-pulmonaires sont les plus connues. C'est pour cette raison que le centre international de recherche sur le cancer (CIRC) classe la silice cristalline sous forme de quartz ou de cristobalite comme cancérigène pour l'homme (groupe 1).

### Les évènements marquants :

- ESR SST (évènements sécurité remarquables) ;
- EHPG SST (évènements à haut potentiel de gravité).

### Les sujets spécifiques divers et variés :

- Amiante ;
- Silice ;
- Travaux dans les tunnels (radon, organismes biologiques, pollutions...) ;
- Focus sur les AT graves ;
- Sûreté ;
- Réforme.

### Et bien d'autres sujets au vu du vaste périmètre de notre Zone de Production...

Concernant la silice, le décret d'application est paru en mars 2022. Désormais, les médecins du travail SNCF disposent d'un questionnaire reprenant l'ensemble des expositions professionnelles.

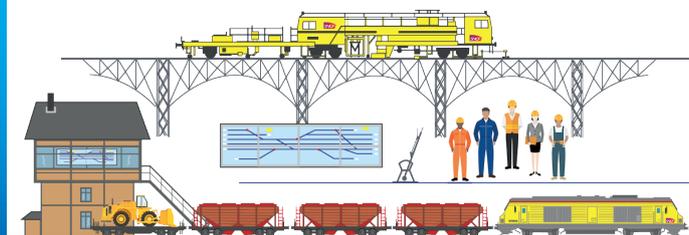
### Synthèse des dispositions de la loi « Santé » qui a pour objectif de renforcer la prévention de la santé au travail :

- Création d'une visite médicale de mi-carrière ;
- Aménagement des modalités de retour d'un travailleur après une absence longue ;
- Visite de fin de carrière suite à exposition, avant le départ à la retraite ;
- Cellule pluridisciplinaire de prévention de la désinsertion professionnelle ;
- Convention de rééducation professionnelle.

Les élus UNSA-Ferroviaire vous recommandent vivement de vous rapprocher de votre cabinet médical si vous estimez avoir été exposé à la silice, même en cas de doute.

### UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis  
federation@unsa-ferroviaire.org





## Nomination d'un médecin du travail aux cabinets médicaux (CM) de Reims et Châlons

Mme BOSSUT, médecin du travail aux CM de Reims, Châlons-en-Champagne et sur le LPA Saint-Dizier, est mutée.

### Elle sera remplacée par :

- Mme BOUCHENOT (médecin du travail au CM Paris Est) qui augmente son temps de travail ;
- Mme DESCHAMPS (médecin du travail au CM de Reims).

### Mme BOUCHENOT travaillera selon le planning suivant :

- **Semaine paire** : deux jours à Paris Est et deux jours à Châlons ;
- **Semaine impaire** : un jour à Paris Est, deux jours à Châlons et un jour à Reims ;
- Le LPA Saint-Dizier selon les besoins, une à deux fois par mois.

Les élus UNSA-Ferroviaire (ainsi que l'ensemble des élus de la ZP NEN) ont voté POUR.

## Point sur les CCR

Le principe de la CCR est de concentrer la gestion des circulations et de rassembler les opérateurs en un point.

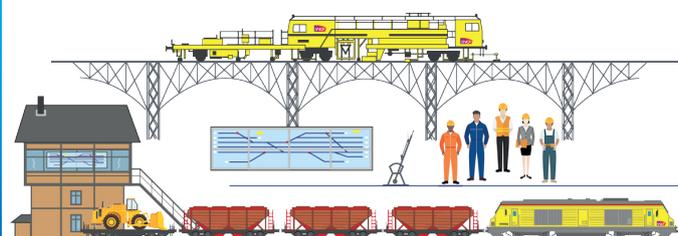
La SNCF affirme que cette gestion permettra une meilleure réactivité pour gérer le trafic.

### Poste de travail d'un agent circulation travaillant dans une CCR :



La CCR introduit de nouvelles technologies avec des agents qui seront formés à l'outil Mistral. Cette interface permettra d'exploiter les signaux, appareils de voie, de commander les itinéraires... et, donc de faire circuler les trains par l'intermédiaire d'ordinateurs.

Voici un point sur les projets de déploiement des CCR au niveau national :



### UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis  
federation@unsa-ferroviaire.org



**CSE RÉSEAU  
ZP NEN**

*À vos côtés,  
toute l'année !*



**VOS REPRÉSENTANTS UNSA-FERROVIAIRE**

Nom	Prénom	Mail	Nom	Prénom	Mail
KAMMERER	Sylvie	kammerer.s@unsa-ferroviaire.org	GY	Jean-Marc	gy.jm@unsa-ferroviaire.org
LEROY	Adrien	leroy.a@unsa-ferroviaire.org	LE CESNE	Claire	le-cesne.c@unsa-ferroviaire.org
BERTRAND	Pierre	bertrand.p@unsa-ferroviaire.org	HENER	Évelyne	hener.e@unsa-ferroviaire.org
MELONI	Délizia	meloni.d@unsa-ferroviaire.org	COLLOTTE	Sébastien	collotte.s@unsa-ferroviaire.org
NOEL	Maurice	noel.m@unsa-ferroviaire.org	HALAS	Gaël	halas.g@unsa-ferroviaire.org
DEMARES	Sophie	demares.s@unsa-ferroviaire.org	MARQUISE	Philippe	marquise.p@unsa-ferroviaire.org
SCHMITT	Pascal	schmitt.p@unsa-ferroviaire.org	CAILLE	Sébastien	caille.s@unsa-ferroviaire.org
RAWOLLE	Régis	rawolle.r@unsa-ferroviaire.org	TREDEZ	Christophe	tredez.c@unsa-ferroviaire.org
THEVENARD BERGER	Benoit	thevenard.b@unsa-ferroviaire.org	STRICHER	Pascal	stricher.p@unsa-ferroviaire.org
DAIME	Laurent	daime.l@unsa-ferroviaire.org	NOWICKI	Pierre	nowicki.p@unsa-ferroviaire.org
KREDER	Guillaume	kreder.g@unsa-ferroviaire.org			

**CSE ZP NEN**

**Journal des CSE de SNCF Réseau**

**POUR NOUS ADRESSER VOS QUESTIONS : [kreder.g@unsa-ferroviaire.org](mailto:kreder.g@unsa-ferroviaire.org)**

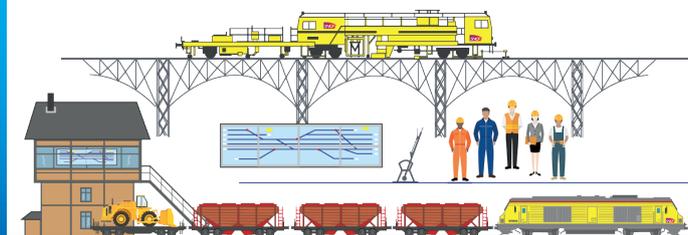
**POUR CONSULTER NOS INFORMATIONS EN LIGNE : <https://www.unsa-ferroviaire.org>**

*À vos côtés,  
toute l'année !*

## J'ADHÈRE À L'UNSA

<small>NOM</small>	<small>PRÉNOM</small>
<small>NOM DE LA SA SNCF OU DE L'ENTREPRISE PRIVÉE</small>	
<small>ADRESSE PROFESSIONNELLE</small>	
<small>COLLÈGE</small>	
<small>TELÉPHONE</small>	<small>MAIL</small>

UNSA-FERROVIAIRE



**UNSA-Ferroviaire**

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis  
[federation@unsa-ferroviaire.org](mailto:federation@unsa-ferroviaire.org)